Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9270908
Centre d'intérêt : 871

Gilbert, Huguette

Soins esthétiques : coiffure : programme d'études : LZU-004, 1085 / [conception et rédaction, Huguette Gilbert, Kora Murray] -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la formation professionnelle, 1991
116 p. ; 28 cm

"Le programme Coiffure, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier de coiffeur ou coiffeuse". La couv. porte en outre : 21, La formation professionelle au secondaire. Code : 9091-10088, 17-2101-01

ISBN 2-550-15752-4

Vedette(s)-secondaire(s) : Murray, Kora • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle

---

Descripteur(s) : Programme d'études • Formation professionnelle • Enseignement fondé sur les habiletés • Objectifs d'enseignement • Objectifs de comportement • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Soins esthétiques • Coiffure

Ce programme a été conçu selon un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation. Il est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est composé de deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième, les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Type de document :

21

SOINS ESTHÉTIQUES

COIFFURE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5710-004
1983

La FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

927.918

SOINS ESTHÉTIQUES

COIFFURE

PROGRAMME D'ÉTUDES

LZU-004
1085

COIFFURE

PROGRAMME D'ÉTUDES

LZU - 004
1085

SOINS ESTHÉTIQUES

COIFFURE

PROGRAMME D'ÉTUDES

LZU - 004
1085

Le programme *Coiffure*, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier de

COIFFEUR OU COIFFEUSE.

Direction générale de la formation professionnelle

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Coiffure*.

Du monde de l'éducation

Claude Armellin
Vice-présidente de l'A.Q.P.S.E.
Polyvalente Cavalier-de-Lasalle
C.S. du Sault- St-Louis

Céline Benjamin
Polyvalente Pierre-Dupuy
C.S.R. de Chambly

Ginette Lussier-Boucher
Polyvalente Thérèse- Martin
C.S. de l'Industrie

Jean-Louis Brossoit
Polyvalente Baie-St-François
C.S. de Valleyfield

Carole Piètrograzio
Polyvalente Pierre-Dupuy
C.S.R. de Chambly

Équipe de réalisation

Conception et rédaction
Huguette Gilbert
Agente de développement pédagogique
Kora Murray
Agente de développement pédagogique

Soutien technique
Danielle Paquette et Manon Paquette
Conseillères techniques

Traitement de textes
Josée Bouchard et Lyne Lagacé
Agentes de secrétariat

Coordination
Jean Turgeon
Responsable du secteur Soins esthétiques

Révision linguistique
Sous la responsabilité des
Services linguistiques du ministère

Révision en santé et sécurité du travail
Sous la responsabilité de
Raymond Malhot, C.S.S.T.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991-9091-10089

Dépôt légal: Deuxième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-15752-4

Le présent programme d'études *Coiffure* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1er septembre 1991.

Michel Pagé
Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1
VOCABULAIRE 3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
2. BUTS DE LA FORMATION 9
3. COMPÉTENCES VISÉES 11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX 13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU 15
   - 5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 15
   - 5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU 16

Deuxième partie

MODULE 1: Métier et démarche de formation 21
MODULE 2: Hygiène, santé et sécurité 25
MODULE 3: Cuir chevelu et cheveu 29
MODULE 4: Style de coiffure 35
MODULE 5: Shampooing 39
MODULE 6: Coupe de cheveux 43
MODULE 7: Mise en plis 47
MODULE 8: Mise en forme 53
MODULE 9: Premiers soins 57
MODULE 10: Bien-être de la clientèle 61
MODULE 11: Traitement capillaire 67
MODULE 12: Initiation à la coloration 71
MODULE 13: Taille et rasage 75
MODULE 14: Coloration 79
MODULE 15: Permanente 83

MODULE 16: Mèches 89
MODULE 17: Tâches de coiffure 93
MODULE 18: Intégration au milieu de travail 97
MODULE 19: Décapage et prépigmentation 101
MODULE 20: Défrisage 105
MODULE 21: Pièces de cheveux rapportés 109
MODULE 22: Réception et vente 113

Tableaux

TABLEAU I: SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
TABLEAU II: MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN COIFFURE 12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Coiffure* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1350 heures; de ce nombre, 1005 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 345 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. La deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux.Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 22
Durée en heures : 1350
Valeur en unités : 90

Coiffure
Codes du programme : SIMCA : LZU - 004
SESAME : 1085

SIMCA	SESAME	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
LBJ 186	415-011	1. Métier et démarche de formation	15	1
LBJ 187	415-023	2. Hygiène, santé et sécurité	45	3
LBJ 188	415-034	3. Cuir chevelu et cheveu	60	4
LBJ 189	415-043	4. Style de coiffure	45	3
LBK 181	415-053	5. Shampooing	45	3
LBK 182	415-068	6. Coupe de cheveux	120	8
LBK 183	415-075	7. Mise en plis	75	5
LBK 184	415-086	8. Mise en forme	90	6
LBK 185	415-091	9. Premiers soins	15	1
LBO 185	415-102	10. Bien-être de la clientèle	30	2
LBK 187	415-113	11. Traitement capillaire	45	3
LBK 188	415-124	12. Initiation à la coloration	60	4
LBK 189	415-133	13. Taille et rasage	45	3
LBO 186	415-147	14. Coloration	105	7
LBL 182	415-158	15. Permanente	120	8
LBL 183	415-168	16. Mèches	120	8
LBL 184	415-178	17. Tâches de coiffure	120	8
LBL 185	415-187	18. Intégration au milieu de travail	105	7
LBL 186	415-192	19. Décapage et prépigmentation	30	2
LBL 187	415-211	20. Défrisage	15	1
LBL 188	415-221	21. Pièces de cheveux rapportés	15	1
LBL 189	415-232	22. Réception et vente	30	2

TABLEAU I

* Quinze heures valent une unité.
Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en Coiffure.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Coiffure* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et avec une performance acceptable, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la coiffure;
- lui permettre de développer une préoccupation constante de la santé, de la sécurité et de l'hygiène au travail et l'acquisition des attitudes et des habitudes préventives adéquates;
- lui permettre de développer le souci de la qualité, le sens de la méthode et une conscience professionnelle élevée.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- faciliter la connaissance du marché du travail en soins esthétiques et le contexte particulier de la coiffure;
- encourager la connaissance des droits et responsabilités du coiffeur et de la coiffeuse;
- préparer à la recherche dynamique d'emploi;
- soutenir l'acquisition du langage technique approprié et son utilisation pertinente dans les communications professionnelles.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- développer la compréhension des principes sous-jacents aux choix des produits, des styles et des techniques de coiffure;
- favoriser l'acquisition de méthodes de travail efficaces et sécuritaires;
- favoriser le développement de l'autonomie, du sens des responsabilités et de la capacité de jugement.

Assurer la mobilité professionnelle

- préparer à occuper un poste de coiffeur ou de coiffeuse dans tous les milieux de travail potentiels;
- promouvoir le perfectionnement, la créativité et l'excellence.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Coiffure*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (△) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (○) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

COIFFURE

TABLEAU II

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		PROCESSUS (grandes étapes)								COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX	
				Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail	Préparer avec le client ou la cliente le résultat recherché	Sélectionner le matériel et les produits	Effectuer les opérations préliminaires	Réaliser le travail	Effectuer les opérations finales	Nettoyer et ranger le matériel		Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Utiliser les règles et les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité	Analyser le cuir chevelu et la chevelure	Conseiller au client ou à la cliente un style de coiffure	Utiliser des matières de premiers soins	Se préoccuper du bien-être du client ou de la cliente	Appliquer les notions de couleur à la coloration capillaire	Utiliser les techniques de vente et de prospection	Réaliser un diagnostic sur des mèches de cheveux	S'occuper de la réception de la clientèle et de la vente	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS	NUMÉROS											1	2	3	4	9	10	12	19	20	22		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T										S	C	C	C	C	C	C	C	C	C	10	
	DURÉE		h									15	45	60	45	15	30	60	30	15	30		365
5	Effectuer un shampooing	C	45	▲		▲	▲	▲	▲	▲			●	●		○	●						
6	Réaliser une coupe de cheveux	C	120	▲	▲	▲	△	▲	△	▲			●	●	●	○	●						
7	Réaliser une mise en plis	C	75	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲			●	○	●	○	●						
8	Réaliser une mise en forme	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	△	▲			●	○	●	○	●						
11	Effectuer un traitement capillaire	C	45	▲	△	▲	△	▲	△	▲			●	●		○	●						
13	Réaliser la taille ou le rasage de la barbe, des favoris et de la moustache	C	45	▲	▲	▲	△	▲	△	▲			●	○	○	○	●						
14	Réaliser une coloration	C	105	▲	▲	△	▲	▲	▲	▲			●	●	●	○	●	●	●				
15	Réaliser une permanente	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲			●	●	●	○	●						
16	Réaliser des mèches	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△			●	●	●	○	●	●	○				
17	Réaliser un ensemble de tâches de coiffure sur des clients et des clientes	C	120	▲	▲	△	△	▲	△	△			●	●	●	○	●	○	○	○	○		
18	S'intégrer au milieu de travail	S	105	△	△	△	△	△	△	△			●	○	○	○	●	○	○	○	○		
21	Entretenir une pièce de cheveux apposée	C	15			△	▲	▲	▲			○	●			○							
NOMBRE D'OBJECTIFS		12																				22	
DURÉE DE LA FORMATION			1 005																				1 350

T: Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)

h: Heure

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et la procédure

Entre les compétences générales et les compétences particulières

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Coiffure* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour utiliser les notions de base préalables à l'apprentissage de la coiffure.

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation;
- Utiliser les règles et les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité;
- Analyser le cuir chevelu et le cheveu;
- Conseiller, au client ou à la cliente, un style de coiffure;
- Appliquer les notions de couleur à la coloration capillaire;
- Utiliser des notions de premiers soins;
- Utiliser les techniques de décapage et de prépigmentation;
- Se préoccuper du bien-être du client ou de la cliente.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour réaliser les tâches régulières de coiffure.

- Effectuer un shampooing;
- Réaliser une coupe de cheveux;
- Réaliser une mise en plis;
- Réaliser une mise en forme;
- Effectuer un traitement capillaire;
- Réaliser une coloration;
- Réaliser une permanente;
- Réaliser des mèches.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour réaliser des tâches complémentaires au métier.

- Réaliser la taille ou le rasage de la barbe, des favoris et de la moustache.
- Entretenir une pièce de cheveux rapportés.
- Réaliser un défrisage sur mèches de cheveux.
- S'occuper de la réception de la clientèle et de la vente.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail.

- Réaliser un ensemble de tâches de coiffure sur des clients et des clientes.
- S'intégrer au milieu de travail.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique du métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissage :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoir préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent les exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : MÉTIER ET DÉMARCHE DE FORMATION

Codes : **SIMCA : LBJ 186**
SESAME : 415 - 011

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Développer la compétence nécessaire pour :
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions indiquées et en participant aux activités requises selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier et les possibilités d'entrepreneurship qu'il offre.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information sur le métier**

- S'informer sur le marché du travail en soins esthétiques et sur la structure du marché particulier de la coiffure.
- S'informer sur les exigences liées à l'emploi de coiffeur ou de coiffeuse.
- S'informer sur les impacts du travail de coiffeur ou de coiffeuse sur sa vie personnelle et sociale.
- Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
- Confronter sa connaissance du métier avec la réalité.

PHASE 2 : **Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche**

- S'informer sur le projet de formation.
- Définir ses objectifs professionnels au regard de sa connaissance du marché du travail.
- Inventorier les compétences à acquérir pour atteindre ses objectifs professionnels.

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Supporter l'élève dans ses recherches.
- Organiser des visites d'établissements représentatifs des principaux milieux de travail en coiffure ou une rencontre avec des spécialistes du métier.
- S'assurer que l'élève a une vue réaliste du métier et du programme de formation.
- Pousser l'élève à questionner son choix et à préciser ses attentes face à ce métier.
- Insister auprès de l'élève sur la nécessité d'avoir des objectifs professionnels clairs.
- Favoriser l'établissement de liens entre la démarche d'apprentissage et les objectifs professionnels de l'élève.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Recueille les informations demandées.
- Expose sa perception des impacts du travail de coiffeur ou de coiffeuse sur sa vie personnelle et sociale.
- Établit l'écart qui existe entre sa perception préalable et celle qui fait suite à ses recherches.

PHASE 2 :
- Recueille les informations demandées.
- Nomme quelques compétences visées par le programme.
- Précise au moins un objectif professionnel réalisable à l'intérieur de cinq ans.

PHASE 3 :
- Produit un rapport contenant :
  - une présentation sommaire de ses goûts, aptitudes et intérêts;
  - des explications sur son orientation en faisant de façon explicite les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. **Énumérer les différents métiers du secteur des soins esthétiques.**
2. **Établir des interrelations entre ces différents métiers.**
3. **Définir les types de salons de coiffure.**
4. **Décrire les conditions et la situation de travail d'un coiffeur ou d'une coiffeuse.**
5. **Poser des hypothèses par rapport à ses comportements et à ses attitudes face au travail.**
6. **Déterminer la place du travail dans la société actuelle.**
7. **Préciser ses attentes face au travail.**

Activités de la phase 1 : Information sur le métier

8. Expliquer la structure du programme de formation en coiffure.
9. Définir ce qu'est une compétence.
10. Définir ce qu'est un objectif professionnel.

Activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

11. Distinguer entre goûts, aptitudes et intérêts.
12. Prendre conscience de la nécessité d'exercer un travail qu'on aime et qui réponde à ses attentes et ses aspirations.
13. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

Activités de la phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

MODULE 2 : HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Codes : **SIMCA : LBJ 187**
SESAME : 415 - 023

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
utiliser les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Pendant la réalisation des tâches du métier.
- Sans référence.
- Sans aide.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation sécuritaire de l'outillage, de l'équipement et des produits.
- Nettoyage et rangement adéquat du poste de travail, de l'outillage et des produits.
- Utilisation des moyens préventifs adéquats.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Prendre des mesures personnelles d'hygiène, de santé et de sécurité pour se protéger dans la pratique du métier.	– Utilisation des moyens préventifs adéquats. – Bonne position de travail. – Connaissance des maladies infectieuses et contagieuses.
B. Appliquer les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité propres à l'outillage, à l'équipement et aux produits.	– Utilisation sécuritaire de l'outillage, de l'équipement et des produits. – Choix exact du mode d'aseptisation. – Entretien approprié du poste de travail. – Nettoyage et rangement appropriés.
C. Effectuer un test cutané.	– Respect de la technique d'application du test cutané.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. **Définir l'hygiène personnelle.**
2. Discuter des conditions qui favorisent la santé des systèmes squelettique, musculaire, respiratoire et circulatoire.
3. Relier certaines déformations de la colonne vertébrale et des pieds à l'exercice du métier.
4. Nommer les maladies professionnelles du coiffeur ou de la coiffeuse.
5. Énumérer les agents responsables des dermatoses professionnelles.
6. Décrire les précautions à prendre pour prévenir les maladies professionnelles du coiffeur ou de la coiffeuse.
7. Discuter des normes d'aménagement d'un salon de coiffure qui favorisent la santé et la sécurité des coiffeurs et des coiffeuses.
8. Discuter des dangers reliés à l'usage des produits utilisés en coiffure.
9. Reconnaître les principales catégories de micro-organismes.
10. Distinguer les facteurs de croissance des micro-organismes.
11. Énumérer les modes de transmission et les voies d'accès des micro-organismes pathogènes.
12. Nommer certaines maladies infectieuses et contagieuses.
13. Nommer quelques maladies transmises par le sang.
14. Reconnaître les symptômes et les manifestations de certaines maladies infectieuses et contagieuses.
15. Discuter des mesures à prendre en présence d'un client ou d'une cliente qui présentent des symptômes ou des manifestations de maladies de type infectieux ou contagieux.

Prendre des mesures personnelles d'hygiène, de santé et de sécurité pour se protéger dans la pratique du métier.

16. Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien des locaux, de l'outillage et de l'équipement d'un salon de coiffure.
17. Reconnaître l'outillage et l'équipement devant faire l'objet d'un entretien régulier.
18. Expliquer le mode d'entretien particulier à certains outils, instruments, appareils et équipements de coiffure.
19. Décrire les méthodes d'asepsisation de l'outillage utilisé en coiffure.
20. Énumérer les produits antiseptiques utilisés en coiffure.
21. Décrire les facteurs qui déterminent le choix d'un antiseptique.
22. Appliquer les méthodes d'asepsisation sur divers outils et instruments de coiffure.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Expliquer les précautions à prendre pendant l'utilisation de divers appareils et équipements de coiffure.
24. Distinguer les lieux et les méthodes de rangement de l'outillage, de l'équipement et des produits.
25. Appliquer les méthodes d'entretien et de rangement des outils, des appareils et des produits utilisés en coiffure.

Appliquer les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité propres à l'outillage, à l'équipement et aux produits.

26. Définir les termes immunologie et allergie.
27. Nommer divers types d'allergie.
28. Distinguer une manifestation inflammatoire, d'une manifestation allergique.
29. Discuter des réactions allergiques les plus courantes dans la profession.
30. Indiquer le rôle de l'histamine dans l'allergie.
31. Décrire le rôle du test cutané en coiffure.
32. Reconnaître les signes d'une réaction allergique.
33. Expliquer la technique de réalisation du test cutané.

Effectuer un test cutané.

MODULE 3 : CUIR CHEVELU ET CHEVEU

Codes : **SIMCA : LBJ 188**
SÉSAME : 415 - 034

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
analyser le cuir chevelu et le cheveu
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec l'équipement et le matériel nécessaires.
- Sans référence.
- Pour un client ou une cliente dont les cheveux ne sont pas lavés.
- Avec une fiche d'analyse.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité et d'éthique professionnelle.
- Examen détaillé et complet du cuir chevelu et du cheveu.
- Pertinence et justesse des informations et observations recueillies.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
A. Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée du client ou de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Recueillir les informations préalables à l'examen du cuir chevelu et du cheveu.	– Présence de la totalité des informations. – Utilisation d'un langage précis, à la portée du client ou de la cliente. – Souci de l'éthique professionnelle.
C. Examiner le cuir chevelu.	– Examen complet : visuel et tactile. – Pertinence et justesse des observations. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
D. Examiner la chevelure et le cheveu.	– Examen complet : visuel et tactile. – Pertinence et justesse des observations. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
E. Noter les observations sur la fiche.	– Présence de la totalité des éléments requis. – Clarté et précision des informations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer le principe de l'analyse du cuir chevelu et du cheveu.
2. Énumérer les contre-indications de l'examen capillaire.
3. Reconnaître les moyens utilisés et le matériel requis pour l'examen capillaire.
4. Expliquer le mode d'emploi et d'entretien des divers appareils destinés à l'examen capillaire.
5. Préparer le poste de travail en vue d'une analyse du cuir chevelu et du cheveu.
6. Reconnaître les règles d'hygiène et de sécurité appropriées.

Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

7. Énumérer les informations à recueillir auprès du client ou de la cliente.
8. Adopter un langage précis, à la portée du client ou de la cliente.
9. Relier les notions qui concernent le bien-être de la clientèle à l'examen du cuir chevelu et du cheveu.

Recueillir les informations préalables à l'examen du cuir chevelu et du cheveu.

10. Donner une description générale de la cellule.
11. Énumérer les étapes de la vie cellulaire.
12. Donner une description générale des tissus.
13. Décrire les couches du cuir chevelu.
14. Décrire l'innervation et la vascularisation de la peau.
15. Distinguer les facteurs internes et externes qui déterminent la vascularisation de la peau.
16. Énumérer les effets d'une vascularisation déficiente sur la peau.
17. Décrire les fonctions du cuir chevelu.
18. Expliquer le phénomène de kératinisation du cuir chevelu.
19. Expliquer les effets d'une kératinisation déficiente.
20. Nommer les annexes de la peau.
21. Décrire la structure du follicule pileux.
22. Expliquer le fonctionnement des glandes sudoripares.
23. Expliquer le fonctionnement des glandes sébacées.
24. Expliquer les effets d'un mauvais fonctionnement des glandes sébacées et sudoripares.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

25. Décrire l'aspect général du cuir chevelu.
26. Énumérer les caractéristiques d'un cuir chevelu normal et sain.
27. Décrire les principales alopécies.
28. Énumérer les précautions à prendre en cas d'alopécie.
29. Décrire les principales dermatoses parasitaires.
30. Reconnaître les principales dermatoses infectieuses et vésiculeuses.
31. Énumérer les précautions à prendre en présence d'une dermatose parasitaire et infectieuse.
32. Reconnaître à l'oeil nu et au toucher, l'état d'un cuir chevelu.
33. Observer un cuir chevelu à l'aide de la loupe lumineuse.
34. Adopter des comportements prudents dans la manipulation de la loupe lumineuse.
35. Reconnaître les lésions du cuir chevelu.
36. Reconnaître les tumeurs bénignes du cuir chevelu.
37. Énumérer les précautions à prendre pour les tumeurs bénignes.

Examiner le cuir chevelu.

38. Détailler la structure interne et externe du cheveu.
39. Expliquer le rôle des principaux constituants chimiques du cheveu.
40. Définir les propriétés physiques des cheveux.
41. Décrire chacune des phases de croissance du cheveu.
42. Reconnaître les pigmentations des cheveux.
43. Classifier les cheveux.
44. Reconnaître les anomalies d'un cheveu.
45. Nommer les affections pigmentaires des cheveux.
46. Décrire les principales causes des anomalies et des affections pigmentaires du cheveu.
47. Énumérer les caractéristiques d'une chevelure saine.
48. Énumérer les points sur lesquels porte l'examen du cheveu.
49. Déterminer la nature et l'état d'un cheveu.
50. Observer le degré de porosité, d'élasticité et de tonicité d'un cheveu.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

51. Reconnaître à l'oeil nu et au toucher, l'aspect, la densité et le mouvement d'une chevelure.
52. Reconnaître à l'oeil nu, le pourcentage approximatif de cheveux blancs d'une chevelure.
53. Reconnaître les anomalies pigmentaires d'un cheveu.

Examiner la chevelure et le cheveu.

54. Énumérer les éléments contenus dans la fiche d'analyse et en expliquer l'importance.

Noter les observations sur la fiche.

MODULE 4 : STYLE DE COIFFURE

Codes : **SIMCA : LBJ 189**
SESAME : 415 - 043

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
conseiller, au client ou à la cliente, un style de coiffure
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En présence d'un client et d'une cliente.
- Avec le matériel approprié.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Choix du style adapté à l'effet recherché.
- Justesse des observations et des décisions.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Reconnaître les caractéristiques d'un visage et d'une silhouette équilibrés.	– Évaluation juste des proportions d'un visage et d'une silhouette équilibrés.
B. Analyser la morphologie du client ou de la cliente.	– Appréciation juste des particularités du visage. – Examen complet des différentes caractéristiques du crâne et du cou.
C. Analyser les caractéristiques de la chevelure et du cheveu.	– Justesse de l'analyse.
D. Suggérer au client ou à la cliente des styles de coiffure.	– Suggestions appropriées. – Tact et courtoisie dans les échanges.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Répartir les proportions du corps humain selon le canon.
2. Reconnaître les proportions du corps de l'homme et de la femme.
3. Reconnaître les proportions différentes du corps de l'homme et de la femme selon leur canon respectif.
4. Situer les principaux os qui déterminent la morphologie du crâne et du visage.
5. Reconnaître les proportions d'un visage équilibré.
6. Reconnaître les différentes formes de crânes.
7. Différencier les formes de visages.
8. Différencier les formes de profils du visage.
9. Reconnaître les caractéristiques morphologiques du visage.
10. Différencier les formes de nuques.
11. Différencier les formes de cous.
12. Reconnaître la morphologie des types faciaux.
13. Nommer les points de repères osseux qui déterminent les formes du visage.
14. Mesurer les formes du visage.
15. Noter des mesures.
16. Tracer la forme géométrique d'un visage mesuré.

Reconnaître les caractéristiques d'un visage et d'une silhouette équilibrés.

17. Observer l'allure générale et la coiffure d'une personne.
18. Reconnaître la forme et les caractéristiques morphologiques d'une personne.
19. Reconnaître les proportions d'une silhouette.
20. Énumérer les buts du port des favoris, de la moustache et de la barbe.
21. Décrire les principaux styles de favoris, de moustaches et de barbes.
22. Distinguer les illusions d'optique produites par les styles de favoris, de moustaches et de barbes.

Analyser la morphologie du client ou de la cliente.

23. Relier les notions concernant l'examen de la chevelure et du cheveu au choix d'un style de coiffure.

Analyser les caractéristiques de la chevelure et du cheveu.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

24. Commenter l'évolution de la mode.
25. Décrire l'influence de la mode en coiffure depuis les dix dernières années.
26. S'intéresser aux coiffures nouvelles suggérées par les créateurs de mode.
27. Relier les notions concernant le bien-être de la clientèle au choix d'un style de coiffure.
28. S'informer auprès d'une personne de son occupation principale et de son mode de vie.
29. Décrire les facteurs qui déterminent le choix d'un style de favoris, de moustache et de barbe.
30. Déterminer le style de favoris, de moustache et de barbe qui convient aux caractéristiques morphologiques d'un visage.
31. Décrire les facteurs qui déterminent le choix d'un style de coiffure.
32. Déterminer le style de coiffure qui convient aux caractéristiques d'un visage.
33. Repérer les zones à corriger pour rétablir l'équilibre du crâne, du cou, de la nuque et de la silhouette d'une personne.
34. Décrire les styles de coiffure.
35. Expliquer en simulant sur la tête d'une personne des propositions ou des adaptations de styles de coiffure.

Suggérer au client ou à la cliente des styles de coiffure.

MODULE 5 : SHAMPOOING

Codes : **SIMCA : LBK 181**
SESAME : 415 - 053

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
effectuer un shampooing
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel et les produits nécessaires.
- Sans référence.
- Pour un client ou une cliente qui ne présente pas de contre-indications.
- Pour une durée maximale de dix minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé, et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Position confortable pour le client ou la cliente et adéquate pour le coiffeur ou la coiffeuse.
- Maîtrise des manœuvres d'exécution du shampooing.
- Exécution du shampooing répondant aux critères de qualité.
- Respect de la durée d'exécution.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Accueillir le client ou la cliente et effectuer les opérations préliminaires à l'exécution du shampooing.	- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. - Préparation adéquate du poste de travail. - Préparation adéquate du client ou de la cliente. - Maîtrise de la technique du démêlage. - Examen pertinent du cuir chevelu et des cheveux. - Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Choisir les produits.	- Choix pertinent et approprié. - Justification de ce choix.
C. Installer le client ou la cliente et mouiller les cheveux.	- Position adéquate du coiffeur ou de la coiffeuse. - Position confortable du client ou de la cliente. - Maîtrise du maniement de la douche.
D. Appliquer le shampooing et le développer.	- Respect de la technique d'application. - Quantité suffisante et répartition uniforme du produit.
E. Effectuer les manoeuvres et rincer.	- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité. - Qualité des manoeuvres. - Respect de l'ordre séquentiel des manoeuvres. - Qualité du rinçage. - Shampooing répondant aux critères de qualité. - Préoccupation manifeste du confort et de la satisfaction du client ou de la cliente.
F. Nettoyer et ranger le matériel.	- Nettoyage approprié. - Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. **Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité à l'exécution du shampooing.**
2. **Énoncer le but et les effets du shampooing.**
3. **Énumérer les facteurs qui déterminent la fréquence des shampooings.**
4. **Énumérer les opérations préliminaires au shampooing.**
5. Distinguer le démêlage du brossage.
6. Expliquer les effets du brossage.
7. Discuter de certains inconvénients du brossage.
8. Rassembler le matériel nécessaire au shampooing.
9. Préparer un client ou une cliente en vue d'un shampooing.
10. Décrire les techniques du démêlage.
11. Appliquer les techniques du démêlage à la brosse et au démêloir.
12. Énumérer les points particuliers de l'examen capillaire préalable au shampooing.
13. Examiner le cuir chevelu et les cheveux en vue d'un shampooing.

Accueillir le client ou la cliente et effectuer les opérations préliminaires à l'exécution du shampooing.

14. Expliquer brièvement les propriétés du shampooing en tant que produit cosmétique.
15. Expliquer sommairement l'action du détergent contenu dans les shampooings.
16. Distinguer les formes cosmétologiques des shampooings.
17. Associer différents produits de shampooing à ces formes cosmétologiques.
18. Décrire les principaux types de shampooing.
19. Décrire l'échelle du pH.
20. Différencier un shampooing alcalin d'un shampooing acide.
21. Énumérer les caractéristiques d'un shampooing de qualité.
22. Expliquer les avantages et les inconvénients de l'utilisation d'un après-shampooing.
23. Expliquer les effets de l'après-shampooing.
24. Distinguer les facteurs qui déterminent le choix des produits de shampooing.

Choisir les produits.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

25. Démontrer le fonctionnement du fauteuil utilisé au poste de shampooing.
26. Démontrer les adaptations nécessaires pour installer des enfants, des personnes handicapées ou des personnes âgées au poste de shampooing.
27. Nommer les vérifications à effectuer lors de l'installation d'un client ou d'une cliente au poste de shampooing.
28. Manipuler la douche.

Installer le client ou la cliente et mouiller les cheveux.

29. Décrire la technique d'application du shampooing.
30. Énumérer les précautions à prendre au moment du shampooing.
31. Agir avec assurance et précision.
32. Adopter une position confortable et fonctionnelle.

Appliquer le shampooing et le développer.

33. Énumérer l'ordre séquentiel d'exécution des manoeuvres.
34. Expliquer le degré d'énergie à mettre dans les manoeuvres.
35. Effectuer des manoeuvres.
36. Décrire la technique de rinçage.
37. Décrire la technique de l'essorage.
38. Décrire la technique d'application d'un après-shampooing.
39. Vérifier la propreté du cuir chevelu et des cheveux ainsi que la qualité du rinçage.
40. Expliquer la façon d'envelopper la chevelure à l'aide d'une serviette.
41. Indiquer les conseils à donner au client ou à la cliente.
42. Être attentif aux commentaires et aux réactions du client ou de la cliente.

Effectuer les manoeuvres et rincer.

43. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 6 : COUPE DE CHEVEUX

Codes : SIMCA : LBK 182
SESAME : 415 - 068

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser une coupe de cheveux
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel nécessaire.
- Sans référence.
- Pour un client nécessitant une coupe graduelle et pour une cliente nécessitant un changement apparent.
- Pour une durée maximale d'une heure trente par coupe.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Qualité de la communication avec le client ou la cliente.
- Respect de l'ordre logique des étapes de réalisation.
- Maîtrise des techniques.
- Respect de la durée de réalisation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. - Préparation adéquate du poste de travail. - Installation appropriée du client ou de la cliente. - Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Préciser avec le client ou la cliente le choix de la coupe.	- Choix approprié de la coupe. - Tact et courtoisie dans les échanges.
C. Déterminer la technique à utiliser et sélectionner le matériel.	- Choix de la technique appropriée. - Choix judicieux du matériel.
D. Couper les cheveux.	- Respect des règles de sécurité. - Maîtrise de la technique. - Qualité de la coupe. - Préoccupation manifeste de la satisfaction du client ou de la cliente.
E. Nettoyer et ranger le matériel.	- Nettoyage approprié. - Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer le but et le principe de la coupe.
2. Définir les termes utilisés en coupe de cheveux.
3. Énumérer les critères de qualité d'une coupe bien exécutée.
4. Énumérer les techniques de coupe.
5. Distinguer les coupes de base.
6. Reconnaître le matériel nécessaire aux coupes.
7. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité applicables à l'exécution des coupes.
8. Distinguer les techniques de premiers soins applicables en cas de blessures pendant l'exécution des coupes.

Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

9. Relier les notions du choix du style de coiffure et de l'examen du cuir chevelu et du cheveu à la réalisation d'une coupe.
10. Nommer les facteurs qui déterminent le choix d'une coupe de cheveux et de la technique.
11. Suggérer des coupes de base appropriées à l'état et à la nature des cheveux.
12. S'imaginer et décrire l'aspect d'une coupe avant son exécution.

Préciser avec le client ou la cliente le choix de la coupe.

13. Décrire les différentes techniques de réalisation des coupes de base.
14. Choisir la technique appropriée en fonction du résultat souhaité.
15. Reconnaître les instruments tranchants utilisés pour la coupe de cheveux.
16. Énumérer les qualités d'une bonne paire de ciseaux.
17. Entretenir une tondeuse électrique.
18. Décrire les dangers de l'utilisation d'instruments tranchants et pointus.

Déterminer la technique à utiliser et sélectionner le matériel.

19. Énumérer les étapes de préparation de la chevelure pour une coupe de base.
20. Expliquer le maniement des ciseaux.
21. Expliquer le maniement du rasoir.
22. Expliquer le maniement de la tondeuse électrique.
23. Appliquer les techniques de réalisation des coupes de base.
24. Appliquer les techniques de finition des coupes de base.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

25. Vérifier et corriger une coupe de cheveux par des retouches mineures.
26. Nommer les opérations complémentaires d'une coupe.
27. Énumérer les conseils à donner au client ou à la cliente relativement à l'entretien des cheveux et à la fréquence des coupes.

Couper les cheveux.

28. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement des instruments de coupe.
29. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 7 : MISE EN PLIS

Codes : SIMCA : LBK 183
SESAME : 415 - 075

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser une mise en plis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel nécessaire.
- Sans référence.
- Sur les cheveux propres et mouillés d'une cliente ou d'une marotte.
- Pour une coiffure qui exige la pose de rouleaux et des bouclettes.
- Pour une durée maximale d'une heure quarante-cinq.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Qualité de la communication avec la cliente.
- Respect de l'ordre des étapes de réalisation.
- Maîtrise des techniques.
- Coiffure correspondant au style choisi et aux attentes de la cliente.
- Respect de la durée d'exécution.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Installer la cliente et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Préciser avec la cliente le style de coiffure désiré.	– Choix du style approprié. – Tact et courtoisie dans les échanges.
C. Préparer la chevelure pour la mise en plis.	– Préparation complète et adéquate de la chevelure. – Exécution du coup de peigne préparatoire.
D. Sélectionner le matériel.	– Choix des rouleaux appropriés à la coiffure désirée.
E. Effectuer le montage de la mise en plis.	– Respect de la technique de réalisation propre au modèle choisi. – Netteté de l'ensemble.
F. Sécher les cheveux.	– Respect des règles de sécurité. – Préparation adéquate de la cliente. – Temps de séchage adéquat.
G. Retirer le matériel et réaliser la coiffure.	– Respect de l'ordre logique du démontage. – Brossage approprié. – Respect de la coiffure désirée. – Résultat correspondant au modèle choisi.
H. S'assurer de la satisfaction de la cliente.	– Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente.
I. Nettoyer et ranger le matériel.	– Nettoyage approprié. – Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer le but et les principes de la mise en plis.
2. Distinguer les techniques de mises en plis.
3. Reconnaître le matériel nécessaire à la mise en plis.
4. Installer un poste de travail de mise en plis.

Installer la cliente et préparer le poste de travail.

5. Relier les notions du choix d'un style de coiffure à la réalisation d'une mise en plis.

Préciser avec la cliente le style de la coiffure désirée.

6. Énumérer les produits cosmétiques utilisés pour la mise en plis.
7. Expliquer en quoi consiste l'application d'une lotion de mise en plis.
8. Énumérer les qualités d'une lotion de mise en plis.
9. Déterminer le type de lotion à appliquer.
10. Appliquer une lotion de mise en plis.
11. Énumérer les buts du coup de peigne préparatoire.
12. Énumérer les points à observer au moment du coup de peigne préparatoire.

Préparer la chevelure pour la mise en plis.

13. Énumérer les éléments qui déterminent le choix du diamètre des rouleaux.
14. Expliquer les avantages et les inconvénients des différents types de rouleaux.
15. Expliquer les règles relatives au choix des rouleaux.

Sélectionner le matériel.

16. Choisir la dimension des rouleaux appropriée à la coiffure désirée et à la longueur des cheveux.
17. Choisir l'épaisseur et la largeur des mèches en fonction de la dimension des rouleaux.
18. Reconnaître les positions du rouleau selon l'angle donné.
19. Décrire la méthode de montage d'un rouleau.
20. Énumérer différentes dispositions des rouleaux.
21. Décrire les critères de qualité de la pose des rouleaux.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Entrouler, selon la technique, des mèches de cheveux de différentes longueurs, sur différentes zones de la tête.
23. Situer les parties d'une bouclette.
24. Expliquer le degré de frisure des bouclettes.
25. Expliquer l'enroulement des bouclettes.
26. Énumérer les critères de qualité de l'exécution des bouclettes.
27. Exécuter différentes sortes de bouclettes.
28. Décrire les étapes de réalisation d'une vague au peigne.
29. Décrire les critères de qualité de l'exécution d'une vague au peigne.
30. Choisir l'orientation de la vague au peigne et sa position.
31. Réaliser selon la technique appropriée des vagues au peigne.
32. Réaliser une mise en plis en combinant des techniques.

Effectuer le montage de la mise en plis.

33. Placer une résille sur un montage de mise en plis.
34. Discuter des précautions à prendre avant le séchage des cheveux.
35. Énumérer les facteurs qui déterminent la durée du séchage.
36. Décrire les effets néfastes de l'utilisation fréquente d'une source de chaleur intense sur les cheveux.

Sécher les cheveux.

37. Décrire les précautions à prendre avant de retirer le matériel.
38. Expliquer la technique de brossage au moment d'une mise en plis.
39. Appliquer la technique de brossage.
40. Décrire les techniques de crêpage et leurs qualités.
41. Appliquer les techniques de crêpage.
42. Expliquer le coup de peigne au moment de l'étape complémentaire de la mise en plis.
43. Expliquer la technique du coup de peigne au moment de placer les cheveux.
44. Énumérer les moyens à prendre pour enrayer l'électricité statique dans les cheveux.
45. Utiliser les techniques du coup de peigne final.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

46. Énumérer les qualités d'un fixatif.
47. Déterminer l'importance de l'application d'un fixatif et de son utilisation.
48. S'exercer à appliquer un fixatif.

Retirer le matériel et placer les cheveux.

49. Énumérer les qualités d'une mise en plis.
50. Corriger une mise en plis par des retouches mineures.

S'assurer de la satisfaction de la cliente.

51. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 8 : MISE EN FORME

Codes : SIMCA : LBK 184
SESAME : 415 - 086

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser une mise en forme
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel nécessaire.
- Sans référence.
- Sur les cheveux propres et mouillés d'un client ou d'une cliente.
- Pour une coiffure qui exige l'utilisation de la brosse et du fer à friser.
- Pour une durée maximale d'une heure.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Qualité de la communication avec le client ou la cliente.
- Respect de l'ordre des étapes de réalisation.
- Maîtrise des techniques.
- Coiffure correspondant au style choisi et aux attentes du client ou de la cliente.
- Respect de la durée d'exécution.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée du client ou de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Préciser avec le client ou la cliente le style de coiffure désiré.	– Choix du style approprié. – Tact et courtoisie dans les échanges.
C. Déterminer les techniques à utiliser et sélectionner le matériel.	– Choix des techniques appropriées. – Choix judicieux du matériel.
D. Préparer la chevelure pour la mise en forme.	– Préparation complète et adéquate de la chevelure. – Réalisation du coup de peigne préparatoire.
E. Réaliser la coiffure.	– Respect des règles de sécurité. – Maîtrise des techniques de réalisation. – Aspect de la coiffure. – Qualité du séchage. – Coiffure correspondant au style désiré.
F. S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente.	– Préoccupation manifeste de la satisfaction du client ou de la cliente.
G. Nettoyer et ranger le matériel.	– Nettoyage approprié. – Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer le but et le principe de la mise en forme.
2. Énumérer les techniques de mise en forme.
3. Distinguer une mise en plis d'une mise en forme.
4. Reconnaître le matériel nécessaire aux mises en forme.
5. Installer un poste de travail de mise en forme.

Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

6. Relier les notions du choix d'un style de coiffure à la mise en forme.
7. S'imaginer et décrire l'aspect de différentes mises en forme avant son exécution.

Préciser avec le client ou la cliente le style de coiffure désiré.

8. Décrire les techniques d'utilisation des appareils à rayons.
9. Énumérer les particularités d'une mise en forme à l'aide d'appareils à rayons.
10. Décrire les séchoirs à main et leurs accessoires.
11. Expliquer les particularités de la mise en forme au séchoir à main.
12. Nommer les brosses utilisées au moment de la mise en forme au séchoir à main.
13. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix de la brosse.
14. Nommer les facteurs qui déterminent le choix de la forme et du diamètre d'une brosse au moment de la mise en forme.
15. Énumérer les qualités d'une bonne brosse.
16. Décrire les divers types de fers à friser.
17. Énumérer les particularités des bouclettes au fer.
18. Choisir les techniques de mise en forme en fonction de résultats souhaités.

Déterminer les techniques à utiliser et sélectionner le matériel.

19. Décrire les produits cosmétiques utilisés pour la mise en forme.
20. Énumérer les qualités des produits cosmétiques de mise en forme.
21. Expliquer les techniques d'application des produits cosmétiques de mise en forme.
22. Utiliser les techniques d'application des produits cosmétiques de mise en forme.

(À suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Énoncer les buts du coup de peigne préparatoire à la mise en forme.
24. Énumérer les points à observer au moment du coup de peigne préparatoire.

Préparer la chevelure pour la mise en forme.

25. Relier les notions d'hygiène et de sécurité à la réalisation des mises en forme.
26. Expliquer la façon de traiter une blessure causée par un appareil chauffant.
27. Effectuer des mises en forme au moyen des appareils à rayons.
28. Énumérer les précautions à prendre pendant le maniement d'un séchoir à main.
29. Décrire les effets nocifs de l'utilisation fréquente d'une source de chaleur intense sur les cheveux.
30. Nommer les facteurs qui influencent la durée du séchage des cheveux.
31. À l'aide de brosses variées et du séchoir à main, sécher des cheveux de différentes longueurs, en vue d'une mise en forme.
32. Énumérer les précautions à prendre pendant le maniement d'un fer à friser.
33. Appliquer les techniques de maniement des fers à friser.
34. Effectuer une mise en forme en combinant des techniques.
35. Expliquer l'importance de la technique du coup de peigne pour la réalisation du coiffage.
36. Apprécier l'aspect esthétique d'une mise en forme.
37. Décrire les qualités d'un fixatif.
38. Expliquer l'importance de l'application d'un fixatif.
39. Expliquer les précautions à prendre dans l'utilisation d'un fixatif en aérosol.
40. S'exercer à appliquer le fixatif.

Réaliser la coiffure.

41. Corriger une mise en forme par des retouches mineures.

S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente.

42. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 9 : PREMIERS SOINS

Codes : SIMCA : LBX 185
SESAME : 415 - 091

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
utiliser des notions de premiers soins
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En équipe de deux.
- En simulation.
- Avec une trousse de premiers soins.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation de comportements appropriés.
- Évaluation exacte de l'urgence de la situation.
- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Prestation de soins appropriés.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Analyser les urgences pouvant survenir dans un salon de coiffure.	– Identification juste des situations. – Énumération complète des symptômes.
B. Déceler la nécessité d'une intervention professionnelle.	– Évaluation exacte de la gravité de la situation. – Respect de la démarche à suivre pour prévenir les professionnels de la santé.
C. Donner les premiers soins à des victimes de blessures légères et de malaises mineurs.	– Intervention rapide. – Soins appropriés. – Utilisation adéquate du matériel de premiers soins. – Manifestation de comportements appropriés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Énumérer les principaux risques d'accidents associés à l'équipement, aux méthodes de travail, au milieu et aux conditions de travail en coiffure.
2. Énumérer les principaux dangers des produits utilisés en coiffure.
3. Reconnaître les principales mesures de prévention des accidents de travail.
4. Énumérer les principaux symptômes d'allergie cutanée.
5. Énumérer les principales causes de brûlures en coiffure.
6. Décrire les principaux symptômes d'une brûlure légère et ceux d'une brûlure grave.
7. Énumérer les principales causes de coupures en coiffure.
8. Énumérer les principales causes de l'évanouissement.
9. Décrire les principaux symptômes de l'évanouissement.
10. Décrire les principaux symptômes de la crise cardiaque.
11. Décrire les principaux symptômes de la défaillance respiratoire.
12. Décrire les principaux symptômes d'une crise d'épilepsie.

Analyser les situations d'urgence susceptibles de survenir dans un établissement de coiffure.

13. Différencier les accidents qui demandent une intervention professionnelle, des accidents qui nécessitent l'intervention d'un ou d'une secouriste.
14. Énumérer les décisions à prendre en cas d'urgence.
15. Décrire le rôle des organismes de secours.
16. Décrire la marche à suivre pour rejoindre ces organismes.
17. Énumérer les symptômes à surveiller en cas d'urgence.
18. Énumérer les moyens à prendre pour assurer la sécurité d'une victime d'accident ou de malaise.
19. Reconnaître la gravité d'une blessure.
20. Reconnaître la gravité d'un malaise subit.
21. S'exercer à joindre rapidement les organismes de secours.

Déceler la nécessité d'une intervention professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Inventorier une trousse de premiers soins.
23. Adopter des comportements prudents dans la pratique des premiers soins.
24. Adopter des comportements rassurants envers une victime d'accident ou de malaise.
25. Agir avec calme, discernement et rapidité en présence d'une victime d'accident ou de malaise.
26. Décrire les premiers soins à donner à une personne présentant une allergie cutanée.
27. Décrire les premiers soins à donner en cas d'irritation des yeux.
28. Décrire les premiers soins à donner en cas de saignement de nez.
29. Décrire les premiers soins à donner en cas de brûlure légère.
30. Décrire les premiers soins à donner en cas de coupure superficielle.
31. Décrire les premiers soins à donner à une personne évanouie ou prise d'un malaise mineur.

Donner les premiers soins à des victimes de blessures légères et de malaises mineurs.

MODULE 10 : BIEN-ÊTRE DE LA CLIENTÈLE

Codes : SIMCA : LBO 198
SESAME : 415 - 102

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
se préoccuper du bien-être du client ou de la cliente
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Au poste de travail.
- En utilisant des revues, des croquis ou tout autre matériel autorisé.
- En présence d'un client ou d'une cliente qui demande une coupe, une permanente ou une coloration.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de courtoisie.
- Respect des règles de la communication interpersonnelle et professionnelle.
- Qualité du langage.
- Manifestation des attitudes et des comportements professionnels.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Accueillir un client ou une cliente.	– Attitude d'accueil adéquate. – Accueil approprié. – Présentation personnelle soignée.
B. Clarifier les goûts et les attentes d'un client ou d'une cliente.	– Choix des moyens appropriés. – Pertinence des questions. – Utilisation d'un langage professionnel.
C. Se préoccuper du confort d'un client ou d'une cliente.	– Installation appropriée. – Vérifications adéquates.
D. Converser avec un client ou une cliente.	– Respect des règles de la communication interpersonnelle. – Qualité de la communication.
E. S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente.	– Pertinence des moyens utilisés. – Préoccupation manifeste de la satisfaction du client ou de la cliente.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Définir la notion de bien-être de la clientèle.
2. Nommer différentes façons de se préoccuper du bien-être de la clientèle.
3. Énumérer les moyens de créer une ambiance accueillante dans un salon de coiffure.
4. Expérimenter certains de ces moyens.
5. Discuter de l'importance d'une présentation soignée du coiffeur ou de la coiffeuse.
6. Expliquer les règles du métier qui concernent la tenue vestimentaire et le maintien.
7. Discuter des attitudes convenant à l'accueil de la clientèle.
8. Déceler les manifestations d'une attitude accueillante.
9. Énumérer les règles de courtoisie applicables à l'accueil de la clientèle.
10. Expliquer en quoi consiste le service de vestiaire dans un salon de coiffure.
11. Expliquer les particularités de l'accueil des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.
12. S'exercer à accueillir différents types de clients et de clientes.

Accueillir un client ou une cliente.

13. Définir les termes suivants : goût, désir, attente et éthique professionnelle.
14. Énumérer différentes façons de déceler les goûts, les désirs et les attentes de la clientèle.
15. Décrire la manière de présenter des revues et des modèles à un client ou une cliente dans le but de déceler ses goûts.
16. Discuter des manifestations physiques qui permettent de déceler l'intérêt d'un client ou d'une cliente envers un modèle.
17. Préciser le type de questions à poser à un client ou une cliente afin de déceler ses goûts et de clarifier ses attentes.
18. Discuter des attitudes et des comportements à adopter durant les échanges verbaux avec un client ou une cliente.
19. S'exercer à fournir des informations sur des modèles de coiffure présentées dans des revues.

Clarifier les goûts et les attentes d'un client ou d'une cliente.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

20. Décrire les étapes de l'installation d'un client ou d'une cliente à un poste de travail.
21. Nommer le matériel utilisé au moment de l'installation d'un client ou d'une cliente.
22. Nommer les vérifications à effectuer en rapport avec l'installation d'un client ou d'une cliente avant et pendant différentes tâches de coiffure.
23. S'exercer à installer des clients et des clientes à des postes de travail.
24. Discuter des questions à poser au client ou à la cliente pour s'enquérir de son confort pendant la réalisation d'une tâche.
25. Décrire les précautions à prendre envers un client ou une cliente durant la réalisation de certaines tâches de coiffure.
26. Nommer quelques façons de se préoccuper du confort d'un client ou d'une cliente pendant une période d'attente.

Se préoccuper du confort d'un client ou d'une cliente.

27. Discuter de la conversation sociale en coiffure.
28. Énumérer certains règles de la conversation sociale et de la communication interpersonnelle.
29. Énumérer les sujets possibles d'une conversation sociale dans un salon de coiffure.
30. S'informer sur différents sujets d'actualité qui peuvent intéresser la clientèle.
31. Discerner les sujets de conversation délicats.
32. Énumérer les façons d'éviter les sujets de conversation délicats.
33. Énumérer les moyens de mettre fin à une conversation.
34. Expliquer en quoi consiste l'écoute active.
35. Reconnaître les attitudes d'invite à converser.
36. Reconnaître les attitudes de refus à converser.
37. Énumérer les tâches au cours desquelles il est préférable de ne pas converser.
38. Discuter des attitudes professionnelles à développer pendant la conversation.
39. Évaluer le niveau de langue d'une personne.
40. S'exercer à adapter son langage à celui de différentes personnes.
41. Discuter du langage professionnel en coiffure.

Converser avec un client ou une cliente.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

42. Énumérer les moyens de s'assurer de la satisfaction d'un client ou d'une cliente.
43. Décrire la façon de présenter le miroir.
44. S'exercer à présenter le miroir.
45. Expliquer ce qu'est la communication non verbale.
46. Décrire les indices non verbaux du degré de satisfaction d'un client ou d'une cliente.
47. Différencier une question ouverte d'une question fermée.
48. Discuter les moyens d'amener un client ou une cliente à préciser sa satisfaction ou son insatisfaction.
49. S'exercer à utiliser ces moyens.
50. Analyser sa capacité à accepter les remarques d'une autre personne.
51. Développer sa capacité de jugement et d'autocritique.
52. Discuter des façons de manifester son désir de revoir un client ou une cliente.

S'assurer de la satisfaction d'un client ou d'une cliente.

MODULE 11 : TRAITEMENT CAPILLAIRE

Codes : SIMCA : LBK 187
SESAME : 415 - 113

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :

effectuer un traitement capillaire

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel approprié.
- Avec une fiche de traitement.
- Sur les cheveux non lavés d'un client ou d'une cliente qui ne présente pas de contre-indications à tout soin capillaire et qui ont besoin d'un massage brosse ou d'un massage manuel.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Pertinence et justesse des informations et des observations recueillies.
- Choix du traitement et des produits appropriés.
- Observation rigoureuse des instructions du fabricant.
- Application du traitement dans un ordre logique.
- Maîtrise des techniques de traitement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée du client ou de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Analyser le cuir chevelu et les cheveux.	– Inscription sur la fiche de traitement de la totalité des éléments requis. – Pertinence et justesse des observations notées.
C. Choisir le traitement approprié.	– Choix du moyen approprié à l'effet recherché. – Choix judicieux des produits selon l'effet recherché. – Choix du matériel approprié.
D. Effectuer le traitement approprié.	– Respect de l'ordre séquentiel des étapes du traitement. – Application adéquate des produits. – Maîtrise des techniques de traitement. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
E. Nettoyer et ranger.	– Nettoyage approprié. – Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer la nature d'un traitement capillaire.
2. Énumérer les contre-indications des traitements capillaires.
3. Reconnaître le matériel requis pour les traitements capillaires.
4. Décrire l'entretien du matériel.
5. Relier les notions d'hygiène et de sécurité applicables aux traitements capillaires.
6. Énumérer les techniques de premiers soins applicables en cas d'accidents pendant un traitement capillaire.
7. Préparer un poste de travail en vue d'un traitement capillaire.

Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

8. Énumérer les principales déficiences du cuir chevelu et des cheveux qui peuvent être corrigées par un traitement capillaire.
9. Énumérer les éléments à inscrire sur une fiche de traitement.
10. Relier les notions de l'examen du cuir chevelu et du cheveu au traitement capillaire.

Analyser le cuir chevelu et les cheveux.

11. Énumérer les techniques de soin utilisées à l'occasion d'un traitement capillaire.
12. Décrire les principaux effets de chacune de ces techniques.
13. Nommer les facteurs qui déterminent le choix d'une technique de soin.
14. Discuter des incidences du choix d'un traitement.
15. Expliquer l'utilisation de techniques d'activation dans le cas d'un traitement capillaire.
16. Expliquer l'effet physiologique du vibromasseur pendant les traitements capillaires.
17. Expliquer l'action des différentes sources de chaleur pendant les traitements capillaires.
18. Classifier les produits traitants en fonction de leur forme cosmétologique et de leurs effets sur le cuir chevelu et le cheveu.
19. Expliquer le rôle des principaux principes actifs des produits traitants.
20. Énumérer les qualités d'un produit traitant.
21. Nommer les facteurs qui déterminent le choix du produit traitant.
22. Énumérer les étapes de réalisation d'un traitement capillaire et en expliquer l'importance.
23. Nommer les principaux facteurs qui déterminent le déroulement du traitement capillaire.
24. Situer les principaux muscles du cuir chevelu touchés par le massage manuel.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

25. Décrire les manoeuvres du massage manuel du cuir chevelu et l'ordre dans lequel elles sont exécutées.
26. Expliquer les contre-indications du massage manuel.
27. Expliquer les effets physiologiques de chacun des mouvements de massage du cuir chevelu.
28. Observer une démonstration du massage manuel.
29. Énumérer les contre-indications du massage-brosse.
30. Décrire la technique du massage-brosse.
31. Observer une démonstration du massage-brosse.
32. Expliquer les avantages et les inconvénients des divers vibromasseurs utilisés pendant un traitement capillaire.
33. Observer une démonstration de l'utilisation du vibromasseur.
34. Observer une démonstration de l'utilisation des sources de chaleur.

Choisir le traitement approprié.

35. Expliquer l'importance de lire attentivement les instructions du fabricant des produits de traitement.
36. Appliquer la technique du massage-brosse.
37. Appliquer un produit traitant à l'aide du pinceau ou des doigts.
38. Exécuter les manoeuvres de massage du cuir chevelu.
39. Utiliser un vibromasseur selon la technique appropriée au type d'appareil.
40. S'exercer à utiliser des sources de chaleur.
41. Apprécier la qualité d'un traitement.

Effectuer le traitement approprié.

42. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger.

MODULE 12 : INITIATION À LA COLORATION

Codes : **SIMCA : LBK 188**
SESAME : 415 - 124

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
appliquer les notions de couleur à la coloration capillaire
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Avec un éventail de produits colorants.
- Avec un nuancier et la documentation pertinente.
- En utilisant l'outillage requis.
- Sur des mèches de cheveux rapportés de différentes hauteurs de ton.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Respect de l'ordre logique des étapes de réalisation en fonction du colorant capillaire choisi.
- Évaluation exacte de la hauteur de ton et du reflet des mèches de cheveux.
- Maîtrise du procédé de préparation de chacun des colorants capillaires.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
A. Interpréter la théorie de la couleur.	– Justesse de la classification des couleurs. – Compréhension manifeste des effets de la couleur.
B. Associer la théorie de la couleur à la coloration capillaire.	– Justesse de l'identification de la couleur et du reflet des cheveux.
C. Expérimenter et préparer des formules de coloration capillaire.	– Choix judicieux du colorant capillaire. – Choix de la formule qui respecte les règles de la coloration. – Formule appropriée à la couleur de départ et à la teinte désirée. – Justification du choix de la formule. – Respect des instructions du fabricant. – Justesse des observations notées pendant le développement de la couleur et sur le résultat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Observer la décomposition de la lumière à partir d'un prisme de cristal.
2. Reconnaître les couleurs du cercle chromatique.
3. Distinguer les couleurs chaudes et les couleurs froides.
4. Distinguer les nuances et les tons.

Interpréter la théorie de la couleur.

5. Énumérer les qualités d'un coloriste capillaire.
6. Expliquer les termes suivants : hauteur de ton et reflet.
7. Expliquer la loi de la couleur en coloration capillaire.
8. Observer l'échelle internationale des tons.
9. Nommer les différents systèmes utilisés par les fabricants pour la désignation du reflet et de la hauteur de ton.
10. Reconnaître la hauteur de ton et le reflet à l'aide du nuancier.
11. Reconnaître la couleur des cheveux naturels à l'aide du nuancier.
12. Reconnaître la couleur des cheveux colorés à l'aide du nuancier.
13. Reconnaître le pigment dominant d'une couleur naturelle de cheveux.
14. Classifier les reflets des cheveux colorés.
15. Reconnaître sur des mèches de cheveux, la hauteur de ton et le reflet.

Associer la théorie de la couleur à la coloration capillaire.

16. Commenter l'évolution au cours du siècle des produits qui servent à la coloration des cheveux.
17. Classifier les principaux types de colorants naturels.
18. Classifier les principaux types de colorants synthétiques.
19. Distinguer les principaux types de colorants capillaires.
20. Expliquer le principe de la coloration temporaire.
21. Discuter des formes cosmétologiques des colorants temporaires.
22. Expliquer l'action du colorant temporaire sur le cheveu.
23. Expliquer le principe de la coloration semi-permanente.
24. Discuter des formes cosmétologiques des colorants semi-permanents.
25. Expliquer sommairement l'action chimique du colorant semi-permanent sur le cheveu.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

26. Expliquer le principe de la coloration permanente.
27. Décrire les types de colorants permanents.
28. Expliquer les avantages et les inconvénients des colorants permanents.
29. Décrire sommairement l'action chimique d'un colorant d'oxydation sur le cheveu.
30. Décrire les formes cosmétologiques de l'oxydant.
31. Discuter des effets, en coloration, du titre de volume de l'oxydant.
32. Expliquer l'influence de la porosité des cheveux sur la préparation de la formule.
33. Expliquer l'influence des cheveux blancs sur la préparation de la formule.
34. Expliquer l'influence de la couleur originale des cheveux sur la teinte désirée.
35. Déterminer des formules de coloration pour différentes mèches de cheveux.
36. Énoncer les règles de la préparation d'un mélange colorant.
37. Préparer le matériel nécessaire à la coloration capillaire.
38. Démontrer la nécessité de lire attentivement les instructions du fabricant avant d'appliquer un colorant.
39. Préparer des mélanges colorants.
40. Énumérer les étapes de réalisation d'une coloration.
41. Effectuer des essais de coloration sur des mèches de cheveux.
42. Énumérer les critères de qualité de l'exécution d'une coloration temporaire.
43. Appliquer une coloration temporaire.

Expérimenter et préparer des formules de coloration capillaire.

MODULE 13 : TAILLE ET RASAGE

Codes : **SIMCA : LBK 189**
SESAME : 415 - 133

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser la taille ou le rasage de la barbe, des favoris et de la moustache
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel approprié.
- Pour un client qui nécessite une taille de la barbe ou de la moustache.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Qualité de la communication avec le client.
- Maîtrise des techniques de taille.
- Respect de l'ordre logique des étapes de réalisation.
- Taillage de la barbe ou de la moustache présentant les qualités requises.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Installer le client et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée du client. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Préciser avec le client le résultat désiré.	– Respect du goût du client. – Tact et courtoisie dans les échanges.
C. Sélectionner le matériel et les produits.	– Choix du matériel et des produits appropriés.
D. Effectuer la taille ou le rasage.	– Respect de l'ordre séquentiel des étapes. – Positions appropriées des instruments. – Qualité de réalisation de chacune des étapes. – Qualité de la finition. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité. – Résultat conforme au désir du client.
E. S'assurer de la satisfaction du client.	– Préoccupation manifeste de la satisfaction du client.
F. Nettoyer et ranger le matériel.	– Nettoyage approprié. – Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Faire l'historique du rasage.
2. Expliquer le principe du rasage.
3. Expliquer le principe de la taille des favoris, de la barbe et de la moustache.
4. Énumérer les critères de qualité du rasage et de la taille des favoris, de la barbe et de la moustache.
5. Reconnaître le matériel nécessaire au rasage et à la taille des favoris, de la barbe et de la moustache.
6. Nommer les règles d'hygiène et de sécurité applicables au rasage ou à la taille des favoris, de la barbe et de la moustache.
7. S'exercer à préparer un poste de travail pour un rasage ou une taille.

Installer le client et préparer le poste de travail.

8. Énumérer les points qui doivent faire l'objet d'un examen avant un rasage ou une taille.
9. Énumérer les contre-indications du rasage.
10. Énumérer les facteurs qui déterminent le style de la taille à réaliser.
11. Relier les notions de morphologie au choix du style de la barbe, de la moustache et des favoris.

Préciser avec le client le résultat désiré.

12. Énumérer les produits utilisés pour le rasage.
13. Expliquer les buts des savons à barbe.
14. Énumérer les principales composantes et les qualités des savons à barbe.
15. Expliquer les buts des lotions prérasage.
16. Énumérer les principales composantes et les qualités d'une lotion prérasage.
17. Expliquer les buts des lotions après-rasage.
18. Énumérer les principales composantes et les qualités d'une lotion après-rasage.
19. Distinguer le rasoir droit utilisé pour le rasage, de celui utilisé pour la coupe des cheveux.
20. Décrire la technique de maniement du rasoir.
21. Décrire le maniement de la tondeuse ou des ciseaux.

Sélectionner le matériel et les produits.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Expliquer la façon de traiter une blessure causée par un instrument tranchant.
23. Énumérer les précautions à prendre durant la taille et le rasage.
24. Énumérer les étapes préparatoires de la taille et du rasage et en préciser l'importance.
25. Énumérer les étapes de la taille et en préciser l'importance.
26. Déceler les dangers associés à l'utilisation d'instruments tranchants ou pointus.
27. Décrire les positions du coiffeur ou de la coiffeuse pendant le rasage.
28. Expliquer la technique du rasage.
29. Décrire les facteurs qui déterminent le sens du rasage.
30. Énumérer les étapes complémentaires du rasage de la barbe.
31. S'exercer à utiliser la technique du rasage.
32. Expliquer la technique de réalisation de la taille.

Effectuer la taille ou le rasage.

33. Nommer les conseils à donner au client relativement au rasage et à l'entretien des favoris, de la barbe et de la moustache.

S'assurer de la satisfaction du client.

34. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 14 : COLORATION

Codes : **SIMCA : LBO 186**
SESAME : 415 - 147

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser une coloration
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Pour un client ou une cliente qui nécessite une retouche de coloration permanente et qui ne présente pas de contre-indications.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec un nuancier, le matériel et les produits nécessaires.
- En utilisant une fiche de coloration sans référence.
- Sans autre documentation que les instructions du fabricant des produits utilisés.
- Pour une durée d'exécution maximale de deux heures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect des instructions du fabricant.
- Maîtrise des techniques de réalisation.
- Respect des procédés d'application.
- Respect de la durée de réalisation.
- Uniformité de la coloration.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée du client ou de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité
B. Examiner le cuir chevelu et le cheveu.	– Présence sur la fiche de coloration de la totalité des éléments requis. – Pertinence et justesse des observations.
C. Préciser avec le client ou la cliente la couleur désirée.	– Respect du goût du client ou de la cliente. – Tact et courtoisie dans les échanges.
D. Exécuter les étapes préliminaires de la coloration.	– Préparation adéquate du client ou de la cliente. – Choix des produits appropriés. – Préparation du mélange en respectant la formule et les instructions du fabricant.
E. Appliquer le colorant.	– Application adéquate et appropriée du colorant. – Rapidité de l'application. – Temps de pause approprié. – Qualité d'application. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité particulières à l'application.
F. Procéder aux étapes finales.	– Qualité de l'émulsion. – Qualité du rinçage.
G. Nettoyer et ranger le matériel.	– Nettoyage approprié. – Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Distinguer la coloration semi-permanente de la coloration permanente.
2. Expliquer les avantages et les inconvénients de la coloration semi-permanente et de la coloration permanente.
3. Déterminer les conséquences du choix d'un type de coloration.
4. Reconnaître les vêtements accessoires nécessaires à la coloration.
5. Reconnaître le matériel nécessaire à la coloration.
6. Décrire le mode d'entretien des vêtements accessoires et du matériel nécessaires à la coloration.
7. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité applicables à l'exécution d'une coloration.
8. Énumérer les techniques de premiers soins applicables en cas d'accidents au moment d'une coloration.
9. Nommer les contre-indications de la coloration.
10. Préparer un poste de travail de coloration.

Installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

11. Énumérer les éléments à compléter sur une fiche de coloration.
12. Relier les notions de l'examen du cuir chevelu et du cheveu à la coloration.
13. Relier les notions d'initiation à la coloration, à l'examen du cheveu et de la chevelure.

Examiner le cuir chevelu et le cheveu.

14. Nommer les facteurs qui déterminent le choix de la teinte des cheveux.
15. Choisir des teintes en tenant compte de la carnation du visage et de la couleur des yeux d'une personne.

Préciser avec le client ou la cliente la couleur désirée.

16. Décrire les étapes préliminaires à la coloration.
17. S'exercer à installer une personne pour une coloration.
18. Effectuer des séparations pour une coloration.

Exécuter les étapes préliminaires à la coloration.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

19. Décrire le mode d'utilisation des appareils en coloration.
20. Nommer les facteurs qui influençent le temps de pause d'un mélange colorant.
21. Expliquer les dangers d'utilisation d'une source de chaleur sur des cheveux recouverts de colorant d'oxydation.
22. Décrire la technique d'application du mélange colorant semi-permanent.
23. Décrire la technique d'application du mélange colorant permanent sur des cheveux vierges.
24. Décrire la technique d'application du mélange colorant sur des repousses.
25. S'exercer à utiliser un pinceau et un applicateur gradué.

Appliquer le colorant.

26. Décrire les étapes finales de la coloration.
27. Expliquer les causes d'échec d'une coloration.
28. Noter sur une fiche de coloration, l'appréciation du résultat de la teinte et les correctifs à apporter à une coloration.
29. Indiquer les conseils à donner au client ou à la cliente sur la fréquence des colorations et sur l'entretien des cheveux colorés.

Procéder aux étapes finales.

30. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité, au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 15 : PERMANENTE

Codes : SIMCA : LBL 182
SESAME : 415 - 158

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser une permanente
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec un produit de permanente froide dont le temps de développement n'est pas prédéterminé et qui n'exige pas l'emploi d'appareils.
- Avec le matériel approprié.
- Sur les cheveux propres d'un client ou d'une cliente qui ne présente pas de contre-indications.
- Pour une durée maximale d'une heure quarante-cinq.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de l'ordre logique des étapes de réalisation.
- Respect des instructions du fabricant.
- Maîtrise des techniques.
- Permanente présentant les qualités requises.
- Respect de la durée d'exécution.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Accueillir et installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. - Préparation adéquate du poste de travail. - Installation appropriée du client ou de la cliente. - Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
B. Préciser avec le client ou la cliente le degré de frisure désiré.	- Degré de frisure approprié. - Tact et courtoisie dans les échanges.
C. Choisir le produit et le matériel de la permanente.	- Choix approprié du produit. - Choix approprié des bigoudis. - Choix approprié des accessoires.
D. Préparer la chevelure pour la permanente.	- Préparation complète et adéquate de la chevelure.
E. Effectuer l'enroulage de la permanente.	- Maîtrise de la technique d'enroulage de base. - Disposition appropriée des bigoudis. - Qualité de l'enroulage.
F. Appliquer les produits de permanente, rincer et éponger.	- Respect des règles d'hygiène et de sécurité. - Respect de l'ordre séquentiel d'application. - Qualité de l'application. - Respect de la méthode de vérification de la frisure. - Temps de pause approprié. - Qualité du rinçage et de l'épongeage.
G. Retirer les bigoudis.	- Respect de la technique et de l'ordre des étapes du retrait des bigoudis.
H. S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente et compléter la fiche de permanente.	- Préoccupation manifeste de la satisfaction du client ou de la cliente. - Pertinence et justesse des observations et des commentaires inscrits.
I. Nettoyer et ranger le matériel.	- Nettoyage approprié. - Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Faire l'historique de la permanente.
2. Expliquer le principe de la permanente.
3. Énumérer les critères de qualité d'une permanente.
4. Nommer les facteurs qui influencent les résultats d'une permanente.
5. Énumérer les principales causes de l'insuccès d'une permanente.
6. Reconnaître le matériel nécessaire à la permanente.
7. Rassembler le matériel nécessaire à la réalisation d'une permanente.
8. Expliquer le rôle, le fonctionnement et l'entretien des divers appareils utilisés.
9. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité applicables à la permanente.
10. Énumérer les techniques de premiers soins applicables en cas d'accidents au moment d'une permanente.
11. Préparer un poste de travail de permanente et installer un client ou une cliente.
12. Énumérer les points qui peuvent faire l'objet d'un examen avant la réalisation d'une permanente.
13. Expliquer les conséquences de la réalisation d'une permanente en cas de contre-indications.
14. Relier les notions d'examen du cuir chevelu et des cheveux à l'exécution d'une permanente.

Accueillir et installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

15. Décrire différents degrés de frisure de permanente.
16. Associer des styles de coiffure aux différents degrés de frisure.

Préciser avec le client ou la cliente le degré de frisure désiré.

17. Énumérer les types de permanente.
18. Établir la différence entre les types de permanente.
19. Décrire le rôle des principales composantes d'une solution à permanente et d'un neutralisant.
20. Expliquer l'action chimique de la solution à permanente et de son neutralisant sur la kératine du cheveu.
21. Associer à chacune des formes cosmétologiques connues les produits de permanente, en donnant les avantages et les inconvénients.
22. Expliquer les précautions à prendre lors de l'entreposage et de la conservation des produits de permanente.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Distinguer les facteurs qui déterminent le choix d'une solution de permanente.
24. Distinguer les facteurs qui déterminent le choix du diamètre des bigoudis.
25. Choisir les bigoudis appropriés à différents degrés de frisure.

Choisir le produit et le matériel de la permanente.

26. Décrire les étapes préparatoires d'une permanente.
27. Relier les notions sur les allergies à l'exécution d'un test cutané avant la réalisation d'une permanente.
28. Décider de l'utilisation d'un produit de prépermanente.
29. Expliquer la nécessité de lire attentivement les indications du fabricant avant d'appliquer les solutions de permanente.
30. Effectuer des séparations pour une permanente.

Préparer la chevelure pour la permanente.

31. Énumérer et justifier les étapes de la permanente.
32. Décrire les étapes de l'enroulage des mèches.
33. Expliquer l'utilisation des papiers pointes spéciaux, recommandés pour l'enroulage des mèches de cheveux.
34. Appliquer la technique d'enroulage des mèches sur les différentes zones de la tête.
35. Réaliser des montages de base sur matotte.
36. Évaluer, par la vue et le toucher, la solidité d'un montage de permanente.
37. Découvrir les défauts techniques du montage d'une permanente.

Effectuer l'enroulage de la permanente.

38. Relier les notions d'hygiène, de santé et de sécurité à l'exécution d'une permanente.
39. Distinguer les modes d'application de la solution (réducteur).
40. Utiliser la technique d'application des produits de permanente.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

41. Expliquer les avantages et les inconvénients de l'utilisation de sources de chaleur sur des cheveux recouverts d'une solution de permanente (réducteur).
42. Distinguer les facteurs qui influencent la durée du temps de pause d'une solution de permanente.
43. Expliquer la façon de reconnaître le degré de frisure des cheveux par l'observation de l'ondulation.
44. Expliquer l'importance du rinçage et de l'essorage des mèches de cheveux enroulées.
45. Effectuer selon leur technique, le rinçage et l'essorage des cheveux enroulés sur les bigoudis.
46. Expliquer l'importance de l'application du neutralisant.

Appliquer les produits de permanente, rincer et éponger.

47. Décrire la méthode pour retirer les bigoudis de permanente.
48. Appliquer la méthode pour retirer les bigoudis de permanente.
49. Énumérer les conseils à donner au client ou à la cliente en ce qui a trait à la fréquence des permanentes et aux précautions à prendre dans l'entretien des cheveux permanentés.
50. Énumérer les informations à inscrire sur une fiche de permanente.

S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente et compléter la fiche.

51. Décrire les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement lorsqu'on a utilisé des produits de permanente.
52. Relier les notions d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.

Nettoyer et ranger le matériel.

MODULE 16 : MÈCHES

Codes : **SIMCA : LBL 183**
SESAME : 415 - 168

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser des mèches
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Sur les cheveux d'un client ou d'une cliente qui ne présente pas de contre-indications.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec un nuancier, le matériel et les produits nécessaires.
- En utilisant une fiche de coloration et le mode d'emploi des produits.
- Sans autre documentation.
- Pour une durée maximale de deux heures trente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de l'ordre logique des étapes de réalisation en fonction de la technique choisie.
- Respect des instructions du fabricant.
- Maîtrise des techniques.
- Respect de la durée de réalisation.
- Résultat présentant les qualités requises.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Accueillir et installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Préparation adéquate du poste de travail. – Installation appropriée du client ou de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité
B. Préciser, avec le client ou la cliente, le résultat recherché.	– Inscription sur la fiche de coloration de la totalité des éléments requis. – Précision des informations recueillies. – Manifestation des comportements professionnels lors des échanges. – Choix de la technique appropriée.
C. Choisir les produits et le matériel.	– Choix de produits appropriés. – Choix de l'outillage et des accessoires appropriés.
D. Préparer la chevelure.	– Préparation adéquate de la chevelure. – Maîtrise de la technique préparatoire.
E. Préparer le mélange.	– Préparation du mélange selon les règles du fabricant.
F. Réaliser des mèches selon la technique choisie.	– Maîtrise de la technique. – Qualité de l'application. – Respect des règles de sécurité.
G. Procéder aux étapes finales.	– Nettoyage et rangement conforme aux règles d'hygiène et de sécurité. – Préoccupation manifeste de la satisfaction du client ou de la cliente.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer le principe des mèches.
2. Énumérer les critères généraux de qualité associés à l'exécution des mèches.
3. Reconnaître le matériel nécessaire à la réalisation des mèches.
4. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité applicables à la réalisation des mèches.
5. Distinguer les contre-indications des mèches.

Accueillir et installer le client ou la cliente et préparer le poste de travail.

6. Relier les notions du choix de style de coiffure à l'exécution des mèches.
7. Relier les notions de l'examen du cuir chevelu et des cheveux à l'exécution des mèches.
8. Nommer les facteurs qui déterminent la quantité, la grosseur et l'emplacement des mèches.
9. Décrire les différentes façons de répartir des mèches.
10. Déterminer la quantité, la grosseur et l'emplacement des mèches selon les résultats désirés.
11. S'imaginer et décrire l'aspect fini des mèches.
12. Décrire les différentes techniques d'exécution des mèches.
13. Expliquer les avantages et les inconvénients de chacune des techniques.
14. Énumérer les facteurs déterminant le choix de la technique.
15. Déterminer la technique à utiliser en fonction des résultats visés.

Préciser, avec le client ou la cliente, le résultat recherché.

16. Énumérer les différents produits nécessaires à l'exécution des mèches.
17. Décrire l'usage de chacun des produits.
18. Expliquer le principe de la décoloration.
19. Différencier les produits décolorants.
20. Décrire l'action de ces produits.
21. Discuter des formes cosmétologiques du peroxyde d'hydrogène et des produits décolorants.
22. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix et la force d'un décolorant.
23. Choisir des produits en fonction de différents résultats.

Choisir les produits et le matériel.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

24. Énumérer les étapes de préparation de la chevelure.
25. Déceler la nécessité de donner un shampooing.

Préparer la chevelure.

26. Expliquer la nécessité de lire attentivement les instructions du fabricant de chacun des produits.
27. S'assurer de la qualité des produits.
28. Énumérer les étapes de confection des mélanges de décolorant.
29. Confectionner des mélanges de décolorant.
30. S'assurer de la qualité des mélanges de décolorant.
31. Relier les notions d'initiation à la coloration à la préparation de mélanges colorants.
32. Inscrire des informations sur une fiche de coloration.

Préparer le mélange.

33. Relier les notions d'hygiène et de sécurité à l'exécution des mèches.
34. Énumérer les précautions à prendre lors de l'exécution des mèches.
35. Expliquer les avantages et les inconvénients de l'utilisation de sources de chaleur pour stimuler l'action du colorant ou du décolorant sur les mèches.
36. Énumérer les facteurs qui influencent la durée du temps de pause du produit colorant ou décolorant utilisé pour faire des mèches.
37. Expliquer la technique du bonnet à mèches.
38. Appliquer la technique du bonnet à mèches.
39. Expliquer la technique des papillotes.
40. Appliquer la technique des papillotes.
41. Expliquer la technique d'application du décolorant sur des cheveux vierges.
42. Expliquer la technique d'application du décolorant sur repousse.
43. Décolorer des mèches de cheveux rapportés.

Réaliser des mèches selon la technique choisie.

44. Décrire les étapes finales.
45. Indiquer les conseils à donner au client ou à la cliente en ce qui a trait à la fréquence de coloration des mèches et aux précautions à prendre dans l'entretien des cheveux.
46. Nettoyer et ranger le matériel.

Procéder aux étapes finales.

MODULE 17 : TÂCHES DE COIFFURE

Codes : **SIMCA : LBL 184**
SÉSAME : 415 - 178

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser un ensemble de tâches de coiffure sur des clients et des clientes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel et les produits appropriés.
- En situation reflétant le marché du travail.
- Pour des clients ou des clientes qui ne présentent pas de contre-indications.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de l'ordre logique des tâches.
- Rapidité d'exécution et coordination des gestes.
- Utilisation rationnelle et économique du matériel.
- Respect des instructions du fabricant.
- Satisfaction des désirs du client ou de la cliente.
- Nettoyage et rangement appropriés.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
A. Accueillir le client ou la cliente et préciser les tâches à réaliser.	– Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels. – Accueil adéquat du client ou de la cliente. – Exactitude dans la précision des tâches. – Tact et courtoisie dans les échanges. – Respect de l'opinion du client ou de la cliente.
B. Planifier le travail.	– Préparation adéquate du poste de travail. – Respect de l'ordre logique des tâches. – Choix approprié des produits. – Choix de l'outillage et des accessoires appropriés.
C. Installer le client ou la cliente.	– Installation appropriée du client ou de la cliente. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
D. Réaliser un ensemble de tâches.	– Respect des règles d'hygiène et de sécurité. – Préparation complète et adéquate de la chevelure. – Maîtrise des techniques d'exécution. – Respect de l'ordre des étapes des différentes tâches.
E. S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente.	– Préoccupation manifeste de la satisfaction du client ou de la cliente. – Résultat conforme au désir du client ou de la cliente.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Relier les notions d'hygiène et de sécurité applicables à chacune des tâches.
2. Expliquer les principales techniques de premiers soins applicables en cas de blessures et d'accidents pendant l'exécution de différentes tâches de coiffure.
3. Relier les notions de bien-être de la clientèle applicable à l'exécution d'un ensemble de tâches.
4. Énumérer les informations à recueillir en relation avec les tâches à réaliser.

Accueillir le client ou la cliente et préciser les tâches à réaliser.

5. Décrire le mode d'organisation et de planification des tâches en milieu de travail.
6. Indiquer les facteurs qui influencent la planification d'un ensemble de tâches.
7. Expliquer l'ordre d'exécution des tâches à accomplir selon différentes situations.
8. Indiquer les facteurs qui influencent le choix des produits et des techniques d'application.
9. Expliquer les comportements qui favorisent l'utilisation rationnelle et économique du matériel et des produits.

Planifier le travail.

10. Décrire l'installation d'un client ou d'une cliente selon les tâches à exécuter.

Installer le client ou la cliente.

11. Énumérer les étapes préparatoires à l'exécution de chacune des tâches.

Réaliser un ensemble de tâches.

12. Énumérer les conseils à donner à un client ou à une cliente au regard de diverses tâches.

S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente.

MODULE 18 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Codes : **SIMCA : LBL 185**
SESAME : 415 - 187

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Développer la compétence nécessaire pour :

s'intégrer au milieu de travail

en tenant compte des précisions indiquées et en participant aux activités requises selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Rechercher un lieu de stage.
- Exercer le métier de coiffeur ou de coiffeuse hors du contexte scolaire.
- Poursuivre son cheminement personnel et professionnel en milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **La recherche d'un lieu de stage**

- Repérer les établissements susceptibles d'accepter des stagiaires.
- Choisir un établissement et solliciter une entrevue.
- Rédiger et présenter son curriculum vitae.
- Poser sa candidature et solliciter une réponse.

PHASE 2 : **L'exercice du métier**

- S'informer du mode d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.
- Observer l'exécution de chacune des tâches effectuées par le coiffeur ou la coiffeuse et y participer.
- S'informer de la satisfaction des responsables.
- Rédiger son cahier de bord.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : L'évaluation

- Présenter son rapport de stage.
- Discuter de son expérience en classe.
- Évaluer son choix de carrière et préciser ses objectifs professionnels.
- Participer à l'évaluation de son stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir à l'élève les informations préalables et les modalités relatives au stage.
- Effectuer les contacts préalables auprès des établissements et répertorier les possibilités de stage qu'offre la région.
- Mettre en place un dispositif formel d'encadrement des stagiaires.
- Préparer la collaboration entre les établissements et l'institution scolaire.
- Soutenir les démarches de recherche d'un lieu de stage par les élèves.
- Visiter régulièrement les stagiaires sur les lieux de stage.
- Aplanir les difficultés pouvant survenir au cours du stage.
- Évaluer les lieux de stage et la qualité de l'encadrement.
- Discuter régulièrement avec chaque stagiaire de l'expérience qu'il ou qu'elle vit, à partir de son cahier de bord.
- Encourager l'évaluation critique du stage.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Prépare son entrevue et rédige un curriculum vitae dans les règles.
- Effectue la totalité de la démarche de recherche d'un lieu de stage.
- Est en mesure d'expliquer son choix et de présenter à l'enseignant ou à l'enseignante les résultats de sa démarche.

PHASE 2 :

- Accepte de participer à chacune des activités proposées.
- Réagit positivement et participe activement aux rencontres prévues avec le responsable de stage.
- Montre qu'il ou qu'elle a rédigé son cahier de bord.
- Manifeste durant toute la durée de son stage les attitudes et les comportements attendus de la part d'un coiffeur ou d'une coiffeuse.

PHASE 3 :

- Rédige et présente un rapport de stage conforme aux directives reçues.
- Expose les aspects particuliers qu'il ou qu'elle a relevé durant son stage.
- Participe activement à l'évaluation de son stage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Énumérer les sources d'information qui permettent de sélectionner des entreprises susceptibles d'accepter des stagiaires.
2. Énumérer les étapes de planification de la recherche d'un endroit de stage.
3. Évaluer les possibilités qu'offrent les différents lieux de stage autorisés en fonction de ses attentes.
4. Trouver les personnes auprès de qui il est possible de solliciter une entrevue.
5. S'exercer à solliciter une entrevue.
6. Rassembler les informations nécessaires pour rédiger un curriculum vitae.
7. S'informer des règles de rédaction d'un curriculum vitae.
8. Rédiger un curriculum vitae.
9. Rédiger une lettre d'offre de service.
10. Prendre rendez-vous.

Activités de la phase 1 : La recherche d'un lieu de stage

11. Prendre connaissance des éléments à noter dans le cahier de bord.
12. S'informer des exigences de rédaction du cahier de bord.

Activités de la phase 2 : L'exercice du métier

13. Reconnaître les parties d'un rapport de stage.
14. S'informer des exigences de rédaction du rapport de stage.
15. Préciser le concept de coévaluation.
16. Décrire le rôle de chaque personne responsable de la coévaluation.
17. Énumérer les critères d'évaluation du stage.

Activités de la phase 3 : L'évaluation

MODULE 19 : DÉCAPAGE ET PRÉPIGMENTATION

Codes : **SIMCA : LBL 186**
SESAME : 415 - 192

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
utiliser les techniques de décapage et de prépigmentation
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Sur une mèche de cheveux rapportés dont la couleur doit être corrigée.
- Avec le matériel et les produits nécessaires.
- En se référant aux instructions du fabricant pour l'utilisation des produits.
- Sans autre référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Choix pertinent de la technique de préparation à la coloration.
- Préparation et application des produits selon les instructions du fabricant.
- Maîtrise de la technique d'exécution.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
A. Choisir la technique préparatoire : décapage ou prépigmentation.	– Choix de la technique appropriée. – Justification de ce choix.
B. Réaliser les étapes préliminaires.	– Préparation adéquate. – Choix approprié des produits. – Respect du mode de préparation des produits.
C. Réaliser le décapage ou la prépigmentation.	– Qualité de l'application. – Respect des règles d'hygiène et de sécurité particulières à l'application.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Énumérer les techniques de préparation à la coloration.
2. Expliquer le principe du décapage.
3. Expliquer les avantages et les inconvénients d'un décapage.
4. Expliquer le principe d'un mordançage.
5. Expliquer les avantages et les inconvénients du mordançage.
6. Expliquer le principe de la prépigmentation.
7. Expliquer les avantages et les inconvénients de la prépigmentation.
8. Expliquer sommairement l'action chimique de chacune de ces techniques sur les cheveux.
9. Énumérer les contre-indications d'un décapage.
10. Identifier les facteurs qui déterminent le choix de la technique préparatoire à la coloration.
11. Démontrer la nécessité d'effectuer un décapage ou une prépigmentation.

Choisir la technique préparatoire : décapage ou prépigmentation.

12. Distinguer les règles d'hygiène et de sécurité associées à l'application des techniques préparatoires à la coloration.
13. Énumérer les techniques de premiers soins applicables en cas d'accidents au moment de l'application des techniques préparatoires à la coloration.
14. Énumérer le matériel nécessaire à l'application de chacune des techniques.
15. Énumérer les produits nécessaires au décapage.
16. Énumérer les produits nécessaires à la prépigmentation.
17. Décrire les étapes de préparation des mélanges de décapage.
18. Décrire les étapes préparatoires à l'exécution d'un décapage.

Réaliser les étapes préliminaires.

19. Décrire la technique d'application du décapage.
20. Décrire la technique d'application de la prépigmentation.
21. Énumérer les facteurs qui influencent le temps de pause inhérent aux techniques préparatoires à la coloration.

Réaliser le décapage ou la prépigmentation.

MODULE 20 : DÉFRISAGE

Codes : **SIMCA : LBL 187**
SESAME : 415 - 211

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
réaliser un défrisage sur des mèches de cheveux
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Avec le matériel et les produits nécessaires.
- En se référant aux instructions du fabricant pour l'utilisation de ces produits.
- Sur des mèches de cheveux rapportés.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect de l'ordre logique des étapes d'exécution.
- Défrisage présentant les qualités requises.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Sélectionner le matériel et les produits.	- Choix approprié du matériel et des produits. - Quantité adéquate de produits.
B. Appliquer la technique du défrisage.	- Application adéquate. - Temps de pause approprié. - Respect des règles de sécurité.
C. Évaluer les résultats du défrisage.	- Évaluation adéquate.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Expliquer le principe du défrisage.
2. Expliquer les inconvénients d'un défrisage.
3. Décrire le rôle des principaux composants du défrisant et du neutralisant.
4. Expliquer l'action chimique du défrisant et de son neutralisant sur la kératine du cheveu.
5. Reconnaître la force d'un défrisant en se référant à la présentation du produit et aux instructions du fabricant.
6. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix d'un produit défrisant.
7. Reconnaître le matériel nécessaire au défrisage, en tenant compte de l'action chimique des produits utilisés.
8. Évaluer la quantité de produit nécessaire.

Sélectionner le matériel et les produits.

9. Énumérer les mesures de sécurité relatives à l'exécution d'un défrisage.
10. Énumérer les facteurs qui influencent la durée du temps de pause d'un produit de défrisage.
11. Nommer et justifier les étapes préparatoires au défrisage.
12. Décrire les étapes d'un défrisage et en expliquer l'importance.

Appliquer la technique du défrisage.

13. Comparer l'état d'un cheveu vierge à l'état d'un cheveu défrisé en tenant compte des transformations subies par ce dernier.
14. Énumérer les critères de qualité d'un défrisage.

Évaluer les résultats du défrisage.

MODULE 21 : PIÈCES DE CHEVEUX RAPPORTÉS

Codes : SIMCA : LBL 188
SESAME : 415 - 221

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
entretenir une pièce de cheveux rapportés
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Sur une perruque, un postiche ou un toupet.
- Avec le matériel et les produits nécessaires.
- Sans référence.
- En l'absence de clients et de clientes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Délicatesse des manipulations.
- Maîtrise de la technique de démêlage.
- Maîtrise de la technique de nettoyage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Distinguer les caractéristiques de la pièce de cheveux rapportés.	– Identification juste des caractéristiques de la pièce de cheveux rapportés.
B. Démêler les cheveux.	– Choix approprié du matériel. – Utilisation appropriée de la t .hnique du démêlage.
C. Nettoyer la pièce de cheveux rapportés.	– Choix approprié des produits. – Application appropriée de la technique du nettoyage. – Qualité du nettoyage.
D. Coiffer la pièce de cheveux rapportés.	– Fixation appropriée de la pièce de cheveux. – Qualité du séchage. – Qualité de la coiffure.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Distinguer les catégories de pièces de cheveux rapportés.
2. Définir la perruque, le postiche et le toupet.
3. Décrire la fonction de la perruque, celle du postiche et celle du toupet.
4. Énumérer les composantes des pièces de cheveux rapportés.
5. Énumérer les inconvénients du port de cheveux rapportés.
6. Énumérer les critères de choix d'une pièce de cheveux rapportés.
7. Différencier les pièces de cheveux à fibres synthétiques et les pièces de cheveux naturels.
8. Donner les avantages et les inconvénients des cheveux en fibres synthétiques et ceux des cheveux naturels.
9. Énoncer les caractéristiques des cheveux et de la base des perruques, des postiches et des toupets de qualité.
10. Observer différentes pièces de cheveux rapportés.

Distinguer les caractéristiques de la pièce de cheveux rapportée.

11. Énumérer les soins réguliers à donner aux pièces de cheveux rapportés.
12. Énumérer les critères qui permettent de discerner le besoin d'entretien.
13. Reconnaître le matériel nécessaire à l'entretien des pièces de cheveux rapportés.
14. Décrire la technique de démêlage des pièces de cheveux rapportés.
15. Énumérer les précautions à prendre au moment du démêlage.
16. Appliquer la technique de démêlage sur des pièces de cheveux rapportés en fibres synthétiques et sur d'autres en cheveux naturels.

Démêler les cheveux.

17. Reconnaître les produits nécessaires à l'entretien des pièces de cheveux rapportés.
18. Décrire la technique du nettoyage des pièces de cheveux rapportés.
19. Énumérer les précautions à prendre lors du nettoyage des pièces de cheveux rapportés.
20. Appliquer la technique du nettoyage sur des pièces de cheveux rapportés en fibres synthétiques et sur d'autres en cheveux naturels.

Nettoyer la pièce de cheveux rapportés.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

21. Énumérer les précautions à prendre au moment du séchage des pièces de cheveux rapportés.
22. Préparer des pièces de cheveux rapportés en vue de les sécher.
23. Énumérer les techniques utilisées pour placer les cheveux.
24. Effectuer des mises en plis et des mises en forme sur des pièces de cheveux en fibres synthétiques et sur d'autres en cheveux naturels.

Coiffer la pièce de cheveux rapportée.

MODULE 22 : RÉCEPTION ET VENTE

Codes : SIMCA : LBL 189
SESAME : 415 - 232

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit :
s'occuper de la réception de la clientèle et de la vente
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À l'aide des produits et du matériel appropriés.
- À un poste de réceptionniste.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect des règles de courtoisie.
- Langage approprié.
- À propos des échanges avec la clientèle.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Accueillir le client ou à la cliente à la réception.	- Accueil approprié. - Respect des règles de courtoisie.
B. Donner un rendez-vous.	- Utilisation d'un langage approprié. - Respect du protocole téléphonique. - Inscription complète et précise des informations.
C. S'occuper de la vente des produits et des accessoires.	- Présentation soignée et attrayante des produits. - Respect des règles relatives à l'écrit publicitaire.
D. Effectuer la tenue de caisse.	- Exactitude des calculs. - Qualité de rédaction des factures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

1. Énumérer les tâches d'un ou d'une réceptionniste dans un salon de coiffure.
2. Discuter du rôle du ou de la réceptionniste d'un salon de coiffure.
3. Nommer les différentes catégories de clients et de clientes d'un salon de coiffure.
4. Expliquer les différents styles d'approche d'un client ou d'une cliente à son arrivée.
5. Distinguer les règles de courtoisie reliées à l'accueil et au départ d'un client ou d'une cliente.
6. Énumérer les informations à recueillir auprès d'un client ou d'une cliente à son arrivée et à son départ.
7. Décrire les façons d'effectuer le service du vestiaire.
8. Discuter de la façon d'accompagner un client ou une cliente au poste de travail approprié.
9. S'exercer à accueillir différents types de clients et de clientes.

Accueillir le client ou la cliente à la réception.

10. Distinguer les règles de courtoisie applicables à la réception d'un appel téléphonique.
11. Décrire la façon de répondre à un appel téléphonique.
12. Distinguer le type d'informations à prendre et à transmettre par téléphone dans un salon.
13. S'exercer à prendre et à donner des informations par téléphone.
14. Énumérer les informations à recueillir pour l'inscription d'un rendez-vous.
15. Décrire les principales méthodes de tenue d'un cahier de rendez-vous.
16. Inscrire des informations dans un cahier de rendez-vous.

Prendre un rendez-vous.

17. Énumérer les produits et les accessoires qui peuvent être mis en vente dans un salon de coiffure.
18. Décrire les différentes façons de promouvoir la vente de produits, d'accessoires et de services dans un salon de coiffure.
19. Expliquer les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur concernant la promotion et la vente de produits et de services.
20. Recevoir, vérifier et étiqueter des produits et des accessoires.
21. Décrire les sortes d'étalages utilisés dans un salon de coiffure.
22. Discuter des façons de disposer des produits et des accessoires sur un étalage.
23. Concevoir et monter un étalage de produits.
24. Nommer les règles relatives à l'écrit publicitaire et à l'affichage.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

25. Préparer des affiches publicitaires.
26. Faire la promotion de produits et d'accessoires.
27. Effectuer une vente de produits et d'accessoires.

S'occuper de la vente des produits et des accessoires.

28. Décrire les différentes formes de factures.
29. Reconnaître le petit matériel nécessaire aux transactions de caisse.
30. Expliquer le mode de facturation par carte de crédit.
31. Préciser les données à inscrire sur une facture.
32. Effectuer des calculs liés à la facturation et à la taxe de vente.
33. Expliquer le mode de préparation d'un fond de caisse.
34. Préciser les précautions à prendre lors de la manipulation de l'argent.
35. Discuter des responsabilités du coiffeur et de la coiffeuse quant à la tenue de caisse.
36. Expliquer le mode de préparation d'un rapport et d'un dépôt de caisse.
37. Percevoir le paiement du client ou de la cliente.
38. Préparer un rapport de caisse et un bordereau de caisse.

Effectuer la tenue de caisse.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-2101-01